



**Chambre de Métier
et de l'Artisanat**

Moselle

Etablir un règlement intérieur dans une entreprise artisanale

Objectif de la formation

- Se mettre en conformité avec la loi en établissant un règlement intérieur

Contenu de la formation

- Connaître la procédure de mise en place
- Définir le contenu (clauses licites et interdites)
- Communiquer en interne sur ce Règlement

Public, pré-requis

- Chefs d'entreprises, conjoints, personnel d'encadrement
- Avoir suivi le module de sensibilisation au droit du travail

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques associés à des exemples et cas pratiques
- Initiation à la rédaction d'un règlement intérieur sur la base de modèles

Durée et coût de la formation

- Durée : 7 heures
- Coût total de la formation tout public : 175 euros

Dispositions pratiques de la formation

- Lieu : à définir
- Date : à définir
- Horaire :
- Effectif maximum : 15 auditeurs

Contact

Service Clients

Téléphone : 0820 857 057 (prix d'un appel local)

Télécopie : 03 87 62 71 25

E-mail : serviceclient@cm-moselle.fr



Code E/FC/DT/4/B

03/2008

Page 1 sur 1